

## **Liens officiels et incontournables pour s'informer sur les études d'art appliqué, d'arts plastiques ou d'architecture**

- Page consacrée à l'orientation post-bac sur le site académique insitu :  
<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/arts-plastiques-insitu/informations/baccalaureat/les-etudes-artistiques-apres-le-lycee-1298563.kjsp?RH=1397889607293>
- Portail national des études en Design et Métiers d'art :  
<https://designetmetiersdart.fr/dn-made/>
- Site de l'ANDEA (Association nationale des écoles supérieures d'art et de design publiques) :  
<https://andea.fr/>
- Site de l'APPEA (Association nationale des prépas publiques aux écoles supérieures d'art) :  
<https://appea.fr/>
- Page du Ministère de la Culture sur les formations d'architecte et de paysagiste (+ Brochure à télécharger) :  
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Architecture/Formations-recherche-et-metiers/Les-formations-d-architecte-et-de-paysagiste>
- Page du Ministère de la Culture sur l'enseignement supérieur de la création artistique : arts plastiques et spectacle vivant (+ Brochure à télécharger) :  
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Arts-plastiques/Actualites/Brochure-sur-l-enseignement-superieur-de-la-creation-artistique-arts-plastiques-et-spectacle-vivant>
- Parcoursup :  
<https://www.parcoursup.fr/>